



BAREME DES HONORAIRES MAXIMUM DE TRANSACTION

Tarifs en vigueur au 16 janvier 2024

Honoraires TTC sur le prix net vendeur

TVA comprise au taux en vigueur de 20 %

APPARTEMENTS – MAISONS – TERRAINS – LOCAUX PROFESSIONNELS – IMMEUBLES

- Jusqu'à 60 000 € Forfait 6 000 € TTC
- De 60 001 € à 100 000 € Forfait 9 000 € TTC
- De 100 001 € à 150 000 € Forfait 10 000 € TTC
- De 150 001 € à 240 000 € Forfait 12 000 € TTC
- A partir de 240 001 € Forfait 5 % TTC



LES HONORAIRES SONT A LA CHARGE DU VENDEUR (sauf stipulations contraires prévues au mandat)

Mail : bosque.transaction@orange.fr

Site internet :